

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/23/0323 du 26 février 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société CK BUSINESS CENTER SA l'exploitation d'un dépôt de matières de plastique ou synthétique et l'installation de production de froid à Grass, rue Charles Kieffer, numéro cadastral 283/684 section D de Grass commune de Steinfort.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins

Sammy Wagner

Bourgmestre

Steinfort of

Andres Caştro Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché en bonne et due forme à partir du ... 6 MARS 2024

Steinfort, le ... - 6 MARS 2024

Teinfort

Le bourgmestre

Le secrétaire communal [].